



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MARS 2014

Présents : MM. MARCON, CHOMIENNE, CHAPELON, GUERIN, VALLAT, TEYSSIER, SOUVIGNET, MOUNIER, ACHARD, DUMONT, CIGIOTTI, POINAS, BOURRIEL, PATOUILLARD, PEYRARD, PONCET, FAYARD, DREVET, TARDIOU, SEYTRE, GIRAUD, SANTY, NEYRON et Mmes DECOT et GRANGER - **Absents** : M. BEAULAIGUE - **Excusé** : M. GRANGER.

DOSSIER	DISCUSSIONS
<u>PV REUNION / SECRETAIRE SEANCE</u>	Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Communautaire. Le Conseil Communautaire désigne M. MOUNIER, comme secrétaire de séance.
<u>BUDGET</u>	<p><u>AFFECTATION / REPORT 2014</u> Approbation des propositions d'affectation et de report : <u>BUDGET PRINCIPAL</u> : Excédent fonctionnement : 1 899 911,52 € + Excédent antérieur reporté : 890 980,00 € (affectation au 1068 : 2 790 891,52) / Excédent investissement : 1 127 381,53 € + Excédent antérieur reporté : 842 066,99 € (report au 001 recettes : 1 969 448,52 €). <u>BUDGET ANNEXE ATELIERS INDUSTRIELS</u> : Excédent fonctionnement : 21 895,57 € (affectation au 1068 : 21 895,57 €) / Excédent investissement : 78 983,98 € + Déficit antérieur reporté : 167 408,07 € (report au 001 dépenses : 88 424,09 €). <u>BUDGETS ANNEXES LOTISSEMENT (ST-BONNET / SEID / CANTONNIER / MAURAS)</u> : Equilibre en fonctionnement et en investissement.</p> <p><u>BUDGETS 2014</u> <u>Budgets primitifs 2014</u> : <u>Budget général</u> Adoption du budget primitif 2014 (votes et restes à réaliser) : Section de Fonctionnement : 8 118 032.00 € // Section d'Investissement : 8 403 899.54 €</p> <p><u>Budgets annexes</u> <u>Ateliers industriels</u> : Adoption du budget primitif 2014 (votes et restes à réaliser) : Section de Fonctionnement : 377 484.52 € // Section d'Investissement : 2 573 175.09 €</p> <p><u>Maisons médicales</u> : Adoption du budget primitif 2014 (votes) : Section de Fonctionnement : 6 005 € // Section d'Investissement : 1 148 580.97 €</p> <p><u>ZA du Cantonnier</u> : Adoption du budget primitif 2014 (votes) : Section de Fonctionnement : 59 751 € // Section d'Investissement : 50 005 €</p> <p><u>ZA d'Aulagny</u> : Adoption du budget primitif 2014 (votes) : Section de Fonctionnement : 150 010 € // Section d'Investissement : 100 005 €</p>

<p style="text-align: center;"><u>BUDGET</u></p>	<p>ZA de Mauras : Adoption du budget primitif 2014 (votes) : Section de Fonctionnement : 35 180 € // Section d'Investissement : 372 448.32 €</p> <p>ZA de la Chavana : Adoption du budget primitif 2014 (votes) : Section de Fonctionnement : 411 510 € // Section d'Investissement : 361 505 €</p> <p><u>Vote des taux 2014</u> Vote des taux 2014 des différentes fiscalités de la CCPM (taux stables par rapport à 2013) : <u>Fiscalité économique</u> : - Taux Cotisation Foncière des Entreprises : <u>24.38 %</u> (24.38 % en 2013) <u>Fiscalité ménages</u> : - Taux Taxe d'Habitation : <u>8.66 %</u> (8.66 % en 2013) - Taux Taxe Foncier Non Bâti : <u>3.31 %</u> (3.31 % en 2013) - Taux Taxe Foncier Bâti : <u>0 %</u> (0 % en 2013) <u>Fiscalité ordures ménagères</u> : - TEOM Sictom Entre Monts et Vallées : <u>10.20 %</u> (10.20 % en 2013) - TEOM Sictom Velay-Pilat (validation vote Sictom) : <u>7.99 %</u> (7.99 % en 2013)</p> <p><u>Attribution de compensation 2014</u> : Approbation du montant des attributions de compensation 2014 à verser à chaque commune (même montant qu'en 2013) : Commune de Dunières : 633 047,00 Euros // Commune de Montfaucon : 422 359,00 Euros Commune de Montregard : 25 956,00 Euros // Commune de Raucoules : 8 931,00 Euros Commune de Riotord : 180 130,00 Euros // Commune de St-Bonnet-le-Froid : 22 673,00 Euros Commune de St-Romain-Lachalm : 80 451,00 Euros</p>
<p style="text-align: center;"><u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u></p>	<p><u>ZONE D'ACTIVITE DE LA CHAVANA (RIOTORD)</u> (M. PEYRARD est sorti pendant les débats) Approbation des modifications présentées des conditions de vente du lot n°1 sur la zone d'activité de La Chavana à Riotord au profit de la SCI DES BLING : 60% à la signature de l'acte et 40% au plus tard 6 mois après la vente.</p>
<p style="text-align: center;"><u>AFFAIRES TOURISTIQUES</u></p>	<p><u>CENTRE DE MONTAGNOTHERAPIE (SAINT-BONNET-LE-FROID)</u> Validation des propositions d'attribution de tous les lots concernant cette opération (montant total des lots attribués : 2 039 384,36 € HT), et autorisation et donnée au Président pour signer les marchés correspondants.</p> <p><u>VELORAIL DU VELAY</u> Approbation du principe de signer une convention amendée avec RFF dans le cadre du projet d'extension du vélorail en direction de La Séauve-sur-Semène.</p>

<p style="text-align: center;"><u>VOIE VERTE</u></p>	<p><u>CONVENTION DE PARTENARIAT SIVU-CCPM</u> Validation du choix de plusieurs maîtres d'œuvre concernant le projet de voie verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aménagement de la voie verte entre Dunières et Raucoules (1^{ère} tranche : Dunières/Montfaucon – 2^{ème} tranche : Montfaucon – Raucoules) : CHANUT pour 3.50 % - réhabilitation du bâtiment de la gare à Oumey à Raucoules (accueil train + point d'accueil touristique + espaces privés exploitant train) et construction d'un bâtiment technique nécessaire à l'exploitant du train à Oumey à Raucoules : 2BR (Lyon) pour 8.75 % - remise en état du tunnel de Dunières : infructueux (une seule offre reçue et en dehors du budget) <p><u>REGULARISATIONS FONCIERES VOIE VERTE – ZA DE VILLE (DUNIERES)</u> Validation des régularisations foncières à intervenir avec la Commune de Dunières, la SCI de Ville (Scierie Moulin) et la SCI Marine Bis (Moulin Bois Energie) : vente talus : 1 € (SCI Marine Bis) - vente voirie : 10 € HT le m² (SCI de Ville et SCI Marine Bis) - mise à disposition terrains : gracieuse (Commune de Dunières).</p>
<p style="text-align: center;"><u>MAISON MEDICALE / SIEGE CCPM (MONTFAUCON)</u></p>	<p><u>INVESTISSEMENT</u> Approbation du dossier de consultation des entreprises de ce projet et autorisation est donnée au Président pour lancer la consultation correspondante.</p>
<p style="text-align: center;"><u>AFFAIRES CULTURELLES</u></p>	<p><u>BIBLIOTHEQUE (MONTREGARD)</u> Validation de deux avenants de travaux pour ce chantier (MCA : + 122.40 € HT et ELECTRO-ONDAINE : + 788.20 € HT).</p>
<p style="text-align: center;"><u>PERSONNEL</u></p>	<p><u>SERVICES ADMINISTRATIFS</u> Validation de la création d'un poste d'emploi d'avenir au sein de la CCPM sur la base de 17h50 et à compter du 1^{er} avril 2014, et autorisation est donnée au Président pour recruter la personne retenue pour occuper ce poste.</p> <p><u>REGIME INDEMNITAIRE</u> Approbation de la revalorisation présentée du régime indemnitaire du personnel de la CCPM à compter du 1^{er} avril 2014.</p> <p><u>PREVENTION – CENTRE DE GESTION 43</u> Validation de la signature d'une convention avec le CDG43 pour la mise à disposition d'un ACFI (2014-2016) : 1 200 € par an.</p> <p><u>CRECHE (MONTFAUCON)</u> Approbation de deux avancements de grade à la crèche à Montfaucon (création de 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe).</p>
<p style="text-align: center;"><u>RAMASSAGE SCOLAIRE</u></p>	<p>Validation des modifications tarifaires du ramassage scolaire pour l'année scolaire 2014-2015 : + 1 € soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> o <u>Journalier</u> : Primaire : 37 €/trim. - Collège : 51 €/trim. élèves CCPM - Collège : 57 €/trim. élèves hors CCPM - Lycée : 57 €/trim. o <u>Pensionnaire</u> : Lycée et Collège : 85 €/trimestre

<p><u>AIDES AGRICOLES</u></p>	<p><u>REMISE EN CULTURE DE PARCELLES BOISEES</u> Attribution de subventions pour plusieurs dossiers de remise en culture de parcelles boisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RIOU : 24 116 m² / décision Conseil : accord subvention 3 858 € - LARDON 1 : 21 492 m² / décision Conseil : accord subvention 3 868 € - LARDON 2 : 9 030 m / décision Conseil : accord subvention 1 625 € - GAEC DU FULTIN : 40 000 m² / décision Conseil : accord subvention 7 200 €
<p><u>PLAN DE MANDAT</u></p>	<p>Présentation du bilan de la mise en œuvre du plan de mandat 2008-2014 approuvé au cours du Conseil Communautaire du 26 octobre 2009 (économie, SDE, déchets, habitat, enfance-jeunesse, portage repas, soins médicaux, TIC-communication, tourisme, développement durable, culture, agriculture-forêt, voirie, et CCPM).</p>
	<p><u>Prochaines réunions</u> : <u>Bureau</u> : à déterminer (CCPM) <u>Conseil Communautaire</u> : à déterminer (CCPM)</p>